

## Avis d'obsèques / Annonces classées

63

## SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Mme BEAULATON BRUNET Thérèse,  
son épouse ;  
Pierre et Frédérique, ses enfants ;  
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,  
Ainsi que toute la famille  
ont la douleur de vous faire part du décès de

## Monsieur Jacques BEAULATON

survenu à l'âge de 82 ans.

Les obsèques civiles seront célébrées le  
**jeudi 20 juin 2024, à 10 heures**, au crématorium  
de Montluçon, suivies de l'inhumation au  
cimetière de Saint-Eloy-les-Mines, à **15 heures**,  
entrée par le nouveau cimetière.  
Fleurs naturelles seulement.

La famille remercie par avance toutes les  
personnes qui prendront part à sa peine.  
PF V. Beaudonnet, Saint-Eloy-les-Mines.

944705

LAMONTGIE (Mailhat)  
AUZAT-LA-COMBELLE

Yoan, Anthony, ses fils ;  
Gilles et Marie-Eve, son frère et sa belle-sœur ;  
Martine NOUAR, sa tante,  
Ainsi que toute la famille  
ont le regret de vous faire part du décès de

## Monsieur Pascal DEBERLE

La cérémonie aura lieu le **mercredi 19 juin  
2024, à 10 heures**, en l'église d'Auzat-la-Com-  
belle, suivie de l'inhumation au cimetière de  
la commune.

Ni fleurs ni plaques.

Condolances sur registre.

Une pensée est demandée pour ses parents.

La famille remercie par avance toutes les  
personnes qui prendront part à sa peine.  
PF Soleilhac, Brassac-les-Mines.

944816

LES MARTRES-DE-VEYRE — ROANNE  
VIC-LE-COMTE (Longues)  
VEYRE-MONTON

Ses enfants,  
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants  
Et toute la famille  
vous font part du décès de

## Monsieur Lucien BOUTERIGE

survenu à l'âge de 90 ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité  
familiale, au cimetière des Martres-de-Veyre.  
PF Cheynoux, Vic-le-Comte.

944417

## LES MARTRES-DE-VEYRE

Les ACPG-CATM des Martres-de-Veyre  
vous font part du décès de

## Monsieur Lucien BOUTERIGE

et s'associent à la peine de la famille.

944797

## AVIS DE DÉCÈS

## AVIS DE DÉCÈS

## MOISSAT — MOUSSY (Marne)

Brigitte et Didier PINOT-CHEVAUCHET,  
ses enfants ;  
Ainsi que toute la famille  
vous font part du décès de

## Madame Eliane PINOT

survenu le dimanche 9 juin 2024, à l'âge de  
93 ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à  
Moussy.

Une pensée pour

## Claude

son époux, décédé en 2017.

Condolances sur [www.dansnoscoeurs.fr](http://www.dansnoscoeurs.fr)

944659

## PUY-DE-DÔME

ANNONCES  
LÉGALES

Retrouvez toutes les publications sur  
[www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

04.73.17.31.27

[legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité  
à la publication des annonces judiciaires et légales  
sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme  
au tarif en vigueur fixé par l'arrêté du 19 novembre  
2021 relatif à la tarification et aux modalités  
de publication de ces annonces.

## VIE DES SOCIÉTÉS

Cabinet DE NEVE  
Experts-Comptables

30, avenue du Général De Gaulle  
63300 THIERS

JOLIVET MECANIQUE SARL  
au capital de 5 000,00 Euros  
19 avenue de la Libération  
63300 THIERS  
R.C.S : CLERMONT FD B 817 996 747

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du  
03/06/2024, il résulte :

de transformer la Société par actions simplifiée (SASU) en Société à res-  
ponsabilité limitée (SARL),

Adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme, démission du  
Président de ses fonctions,

Information de la nomination dans les statuts de Monsieur Nicolas JOLIVET  
comme premier gérant de la société.

242266

ANNONCES LÉGALES  
ET ADMINISTRATIVES

Commune d'OBJAT

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 092/2024 en date du 23 mai 2024, le maire d'OBJAT a  
ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la déclaration de  
projet emportant mise en compatibilité du PLU n°3 du Plan Local d'Urba-  
nisme de la Commune d'OBJAT-secteur Nord.

A cet effet,  
Mme DESBARATS Marie-France, a été désignée par le Président du tribunal  
administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du **jeudi 13 juin 2024 à 9h00** au  
**vendredi 12 juillet à 17h00 2024 inclus**, aux jours et heures habituels  
d'ouverture.

Madame le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :

- le jeudi 13 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h 00

- le lundi 24 juin 2024 de 14 h 00 à 17 h 00

- Le mercredi 3 juillet 2024 de 14h00 à 17h00

- le vendredi 12 juillet 2024 de 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local  
d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en  
Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-  
enquêteur ou par voie électronique à l'adresse [enquetepublique-plu@objat.fr](mailto:enquetepublique-plu@objat.fr)

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie sous format papier  
ou sous format numérique, sur le site de la mairie, [www.objat.fr](http://www.objat.fr)  
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être  
consultés à la mairie à l'issue de l'enquête ainsi que sur le site internet de  
la commune pendant une durée d'un an.

Le Maire  
Philippe VIDAU

241047



## AVIS

## CONSTAT D'ABANDON MANIFESTE

Par procès-verbal définitif en date du 5 juin 2024, il a été constaté à titre  
définitif l'état d'abandon manifeste de plusieurs parcelles sur la commune  
de Le Cend्रे désignées ci-après :

- AI 576 située Le Grand Champ. Dernier propriétaire connu : JOLY ET CIE

- AK 152, 212 et 225 situées Lotissement La Rivière. Derniers propriétaires  
connus : copropriétaires du lotissement La Rivière

- AK 144, 159 et 258 situées Lotissement La Rivière. Dernier propriétaire  
connu :

SCI La Rivière

- AL 103, 141, 151, 336, 337, 338, 339 et 340 situées Bel Horizon.

Dernier propriétaire connu : SATEC

- AM 331 située Lotissement la Saunière. Dernier propriétaire connu : SCI  
LA SAUNIÈRE

- AK 177 située La Ribeyre. Dernier propriétaire connu : Indivision APPLAN-  
COURT

Et ce au sens des articles L 2243-1 à L 2243-4 du code général des  
Collectivités Territoriales.

Ce procès-verbal peut être consulté en mairie aux horaires d'ouverture du  
public et sur le site internet de la commune [www.lecendre.fr](http://www.lecendre.fr)

242666

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE

FOURNITURES

Pouvoir adjudicateur :

Nom complet de l'acheteur : Clermont Auvergne Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24630070100231

Ville : Clermont-ferrand

Code Postal : 63007

Objet : ACQUISITION DE 7 MOBIL-HOMES NEUFS

Type de procédure : Ouverte

Critères d'attribution :

Capacité technique et professionnelle, capacité économique et financière,  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les conditions de participa-  
tion sont précisées dans le Règlement de Consultation

Techniques :

Accord-cadre: Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique: Pas de système  
d'acquisition dynamique

Enchère électronique: non

Date limite de réception des offres : le 17 juillet 2024 à 12h00

Les dépôts des plis doivent impérativement être remis par voie dématé-  
rialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des ques-  
tions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur :

<https://marchespublics-clermontmetropole.safetender.com>

242684

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE

Désamiantage/démolition de 8 logements individuel

Maître d'ouvrage

CDC Habitat social

3 Rue Pierre Besset 63000 CLERMONT-FERRAND

Objet du contrat :

Désamiantage/démolition de 8 logements individuels

Lieu d'exécution :

Allée de la Carrière à Clermont-Ferrand (63)

Modalités d'attribution : Lots séparés

Caractéristiques principales :

Allotissement :

Lot n°1 : Démolition

Lot n°2 : Désamiantage

Conditions de participation :

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site  
internet suivant : <https://cdc-ha.cdc-habitat.fr/entreprise>

Référence (identifiant du DCE) : 280A-CARRIERE

Sélection des candidatures sur les critères :

Capacités techniques et financières

Qualification

Références

Sélection des offres sur les critères :

Montant de l'offre (pondération : 60 %)

Valeur technique de l'offre (pondération : 40 %)

Personnes à contacter pour une demande de renseignements :

Maîtrise d'Oeuvre : Vincent BRUGEROLLES

Maître d'Ouvrage : Jean-Luc MICHEL

Date limite de réception des propositions chiffrées :

10 juillet 2024 à 14 h 00

Date d'envoi à la publication :

12 juin 2024

242706

**CENTRE FRANCE PUB** Votre partenaire LOCAL pour vos diffusions NATIONALES

04 73 17 31 27 | [legales@centrefrance.com](mailto:legales@centrefrance.com)  
[www.centreofficielles-legales.com](http://www.centreofficielles-legales.com)



APRR

Dépannage, Remorquage et Evacuation des  
véhicules de PTAC supérieur à 3T500  
Autoroutes A71 - A710W - A714 - A719 - A75 et A79

Secteurs

Cher

Allier Nord

Allier Sud

Riom

Nombre de Dépanneurs : 9

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

1 - Objet

Dépannage, remorquage et évacuation de tous véhicules de PTAC supé-  
rieur à 3T500, en panne ou accidentés, et de leur annexe tractée, sur les  
secteurs d'intervention décrit au § 2.

La prestation sera rémunérée par le client selon le tarif de l'entreprise,  
conformément à la grille tarifaire remise à APRR par l'entreprise.

2 - Secteur d'intervention

Les secteurs à pourvoir sont :

**Cher (Nombre d'agrément = 1) :**

Soit sur l'autoroute A71, entre le PR 209+780 - commune de Bourges et  
le PR 274+200 - commune de Saint Vitte.

**Allier Nord (Nombre d'agréments = 3)**

Soit sur les autoroutes :

-A71, entre le PR 274+200 - commune de Saint Vitte et le PR 319+427 -  
commune de Saint Marcel en Murat,

-A714, entre le PR 0 - commune de Bizeneuille et le PR 10+414 - commune  
de Saint Victor,

-A79, entre le PR 0 - commune de Montmarault et le PR 3+463 - commune  
de Sazeret.

**Allier Sud (Nombre d'agréments = 2)**

Soit sur les autoroutes :

-A71, entre le 319+427 - commune de Saint Marcel en Murat et le PR  
351+300 - commune de Gannat,

-A719, entre le PR 0 - commune de Gannat et le PR 22+726 - commune  
d'Espinasse Vozelle.

**Riom (Nombre d'agréments = 3)**

Soit sur les autoroutes :

-A71, entre le PR 351+300 - commune de Gannat et le PR 388+550 -  
commune de Clermont-Ferrand,

-A710W, entre le PR 10+970 - commune de Gerzat et le PR 12+490 -  
commune de Clermont-Ferrand,

-A75, entre le PR 0 - commune de Clermont-Ferrand et le PR 10+490 -  
commune de Tallende.

3- Durée

Les agréments pour l'exécution de la prestation visée au §1 seront attri-  
bués pour une durée maximale comprise entre le 27 octobre 2024 et le  
26 octobre 2031.

4 - Conditions minimum requises

L'entreprise devra respecter le cahier des charges de dépannage PL, joint  
au dossier de consultation, et devra notamment disposer :

- D'un personnel qualifié pour effectuer la prestation décrite au § 1 ;

- Disposer d'un matériel adapté et réglementaire pour dépanner et éva-  
cuer les véhicules de PTAC > 3,5T, à savoir au minimum une dépanneuse  
PL et un fourgon atelier ;

- D'une aire de stockage pour les véhicules ;

- D'un local aménagé pour accueillir du public ;

- D'une permanence 24 h/24 h, 7 jours sur 7 en fonction d'un tour de  
service défini par APRR,

- D'une implantation proche du secteur d'intervention permettant une  
arrivée sur les lieux dans un délai moyen d'une heure à compter de la  
réception de l'appel de la Société.

Elle devra également fournir des informations sur les prix qu'elle pratique,  
en complétant, selon son choix :

- soit les modèles de grilles tarifaires pour une facturation au kilomètre ;

- soit les modèles de grilles tarifaires pour une facturation au temps passé.

Ces grilles tarifaires seront conformes à la circulaire du 25 avril 2013  
relative à l'organisation du dépannage sur les autoroutes concédées et les  
ouvrages d'art concédés du réseau national.

En cas d'absence ou d'un nombre insuffisant d'offres conformes, des  
conditions dérogatoires ont été définies dans le règlement de consulta-  
tion.

Les ordres de dépannage sont déclenchés, auprès du dépanneur, par  
APRR, au travers d'une plateforme de dépannage permettant d'assurer la  
gestion et le suivi des interventions.

5 - Retrait des dossiers

Les Dossiers de consultation accompagnés du Règlement de consultation  
peuvent être retirés à partir du lundi 17 juin 2024 - 09h00 ou seront  
envoyés au candidat qui en fait la demande par courrier avant le mercredi  
3 juillet 2024 - 16h00 aux adresses suivantes :

- **APRR District du Centre de la France**

Site de Levet

Route de Saint Germain des Bois 18340 LEVET

- **APRR District d'Auvergne**

Site de Montmarault

Route de Moulins 03390 MONTMARIAULT

- **APRR District d'Auvergne**

Site de Riom

La Vendée 63200 RIOM

6 - Réception des offres

Date limite de réception des offres : avant le mercredi 17 juillet 2024 -  
16h00. Les dossiers remis hors délai ou dans une enveloppe non cachetée  
ne seront pas retenus.

Adresse et conditions de remise des offres : ces renseignements sont  
précisés à l'article 7 « conditions d'envoi et de remise des offres » du  
Règlement de consultation

7 - Autres renseignements

- Renseignement administratif

Au choix : Pour tout renseignement, veuillez contacter Monsieur Frédéric  
TAILHANDIER au 04.70.90.65.00 ou [frederic.tailhandier@aprr.fr](mailto:frederic.tailhandier@aprr.fr)

Ces renseignements sont précisés à l'article 3.2 « demande de renseigne-  
ments complémentaires » du Règlement de consultation.

- Procédure de Recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance  
| Cité Judiciaire | 13 boulevard Clémenceau | BP 13313 | 21033 Dijon  
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concer-  
nant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal de Grande Instance |  
Cité Judiciaire | 13 boulevard Clémenceau | BP 13313 | 21033 Dijon.

242592